

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

Le lundi 11 novembre 2024 à 9h30
Salle des Armoiries, Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est

Webdiffusée sur la [page web dédiée au dossier](#) et sur la chaîne [YouTube](#) de la Ville de Montréal.

Présences :

- Jocelyn Pausé, président**
Conseiller de la Ville, Rosemont–La Petite-Patrie
- Marie-Claude Baril, membre**
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Virginie Journeau, membre**
Conseillère de la Ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Enrique Machado, membre**
Conseiller d'arrondissement, Verdun
- Serge Sasseville, membre**
Conseiller de la Ville, Ville-Marie
- Anne-Marie Sigouin, membre**
Conseillère d'arrondissement, Sud-Ouest

Absences :

- Dimitrios Jim Beis, vice-président**
Maire d'arrondissement, Pierrefonds-Roxboro
- Marie Potvin, membre**
Conseillère d'arrondissement, Outremont
- Mindy Pollak, membre**
Conseillère d'arrondissement, Outremont

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 9 h 31. Le président, Jocelyn Pausé, souhaite la bienvenue à tous et à toutes pour la deuxième séance d'audition des opinions dans le cadre de la consultation sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030. Il souligne le Jour du souvenir. Il invite les membres de la Commission à se présenter à tour de rôle et excuse les absences ce matin des commissaires Dimitrios Jim Beis, Mindy Pollak et Marie Potvin. Puis, il présente la démarche de consultation et invite le dépôt d'opinions écrites jusqu'au 15 novembre 2024. Il salue la présence dans la salle de Ericka Alneus, responsable de la culture, du patrimoine, de la gastronomie et de la vie nocturne.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le président présente le déroulement de la séance et sur une proposition de Serge Sasseville appuyée par Marie-Claude Baril, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030

3.1 Dépôt des mémoires et opinions écrites ne faisant pas l'objet d'une présentation

Le président dépose trois opinions écrites, soit celles de Théâtre du rideau vert, Tina Wayland et de Lorraine Pintal. Ces opinions écrites seront accessibles sur la [page web consacrée à la consultation](#) sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030.

3.2 Audition et dépôt des mémoires et opinions (1re partie)

Le président décrit le déroulement de la séance consacrée à l'audition des mémoires et opinions. Il rappelle quelques consignes aux personnes qui prendront la parole et invite les premières intervenantes à l'horaire.

- Concours musical international de Montréal

Chantal Poulin, directrice générale, et Danielle Champagne, administratrice, procèdent à la présentation des observations contenues dans leur [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention qui fait une belle synthèse et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Serge Sasseville	Très heureux de vous recevoir et de vous entendre sur les enjeux. Vous dites que la Ville vous a retiré le soutien financier pour le volet international, quelle a été la raison ?
Jocelyn Pauzé	Merci pour l'opinion précise et claire, on sait également que la musique, dans toutes ses sphères comme les grands concours et les festivals, fait partie de l'identité montréalaise. J'ai été frappé par le fait que vous avez eu une hausse de 49% de la fréquentation en salle en 2023-2024 à votre concours, c'est majeur alors que c'est l'inverse qui est décrié par d'autres acteurs du milieu. Comment expliquez-vous cette hausse marquée impressionnante ? Bravo de vous être adaptés, d'où l'importance d'adapter son modèle d'affaire.

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie les représentantes du Concours musical international de Montréal et les invite à faire parvenir leur opinion, puis invite les prochaines intervenantes.

- Rassemblement d'associations disciplinaires du secteur des arts

Caroline Gignac, directrice générale du Conseil québécois du théâtre, et Parise Mongrain, directrice générale du Regroupement québécois de la danse, procèdent à la présentation des observations contenues dans leur [opinion écrite](#) signée par un regroupement de 12 associations disciplinaires du secteur des arts (Association des cinémas parallèles du Québec, Conseil des métiers d'art du Québec, Conseil québécois de la musique, Conseil québécois du théâtre, En piste, regroupement national des arts du cirque, Regroupement des arts de rue du Québec, Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation - Repaire, Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, Regroupement québécois de la danse, Société de développement des périodiques culturels québécois, Union des écrivaines et des écrivains québécois).

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie pour l'intervention très claire et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Virginie Journeau	<p>Merci beaucoup, nous comprenons les bien les orientations de votre opinion. Par rapport aux espaces de création, vous parlez des investissements récents de Laval et Longueuil, comment Montréal pourrait augmenter son apport pour les espaces de création ? L'autre point sur lequel j'aimerais avoir plus de détails c'est sur la valorisation de l'offre, comment la mettre en place ? Outre la rémunération des travailleurs et travailleuses ?</p> <p>Si on donne l'exemple de maisons de la culture où on embauche des gens en médiation culturelle par exemple, est-ce qu'il y aurait des barèmes à mettre en place pour justement valoriser nos artistes ? Est-ce que ça se fait ailleurs ?</p> <p>Dans le fond, les espace de création s'inscrivent là-dedans parce que c'est dans le processus au complet et pas juste au niveau de la diffusion.</p>

Le président remercie les représentantes du Rassemblement d'associations disciplinaires du secteur des arts, et assure que leur mémoire sera pris en considération. Puis il invite les prochains intervenants.

- Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)

Julien Silvestre, directeur général, accompagné de Jonathan Burnham, directeur affaires publiques et développement, procède à la présentation de leurs observations.

Le Conseil des métiers d'art du Québec est heureux de contribuer à ce travail collectif et salue les efforts de consultation mis en place par la ville à cet effet. Sur le fond, notre contribution vise à parler spécifiquement des métiers d'art et des artisans et artisanes professionnels qui occupent le territoire montréalais. Sur la forme, notre dialogue soutenu avec les autres organisations du milieu artistique et culturel consultées cet automne très chargé nous a incités, d'une part, à ajouter notre voix à certains des mémoires qui vous sont présentés. D'autre part, nous souhaitons apporter une opinion qui précise quelques recommandations spécifiques à notre domaine, les métiers d'art du Québec à Montréal.

Notre intervention sera structurée ainsi : quelques mots sur les métiers d'art à Montréal, quelques commentaires généraux sur le projet de politique et quelques commentaires sur les trois premières orientations. La plupart des recommandations touchent l'orientation une, à laquelle je consacrerai un peu plus de temps.

Les métiers d'art sont une composante fondamentale de l'univers culturel, social et économique de Montréal. Les artistes, artisans et artisans professionnels sont au cœur d'un écosystème riche d'ateliers, de boutiques, de galeries d'art, d'événements ou d'écoles spécialisées : céramistes, sculptrices, ébénistes, joailliers, artistes textiles ou facteurs d'instruments. Par leur familiarité et leur présence sur l'ensemble du territoire, ils sont l'un des points de contact les plus directs entre les créateurs et les Montréalais, offrant l'un des accès les plus démocratiques aux arts et à la culture.

À Montréal, les métiers d'art sont au premier plan pour la revitalisation des quartiers et le vivre-ensemble, ainsi que pour la sauvegarde de notre héritage collectif grâce au savoir-faire des artisans en architecture et patrimoine, tels les forgerons d'art ou les tailleurs de pierre. Ils sont également présents dans l'espace public, nombre d'entre eux réalisant des œuvres d'intégration à l'architecture ou en art public.

Organisme reconnu selon la loi sur le statut professionnel des artistes, le Conseil des métiers d'art regroupe et représente les artisans professionnels des métiers d'art, soutient leur développement professionnel ainsi que la diffusion et la commercialisation de leurs créations. À titre d'association sectorielle nationale, nous agissons comme un forum permanent pour les métiers d'art et contribuons au rayonnement de notre domaine en effectuant tout au long de l'année des représentations auprès de nombreux partenaires municipaux, régionaux, provinciaux, fédéraux et internationaux.

Bien que l'essentiel de nos recommandations ciblent spécifiquement notre domaine, nous aimerions soutenir deux recommandations générales déposées par d'autres organisations concernant, d'une part, les actions phares du projet de politique et, d'autre part, le budget de réalisation.

Sur le plan d'action, en comparaison avec la précédente politique de développement culturel qui comptait 30 000 mots, le présent projet de politique contient 14 000 mots. Si nous soulignons l'effort de concision qui reflète un souci d'efficacité appréciable, le texte présenté semble moins ambitieux et moins ancré dans l'histoire de la ville. La définition large des objectifs, le manque de priorités identifiées, la confusion de quelques actions citées à titre d'exemple et l'absence de cibles rendent difficile tout exercice de projection quant à sa mise en œuvre et ainsi une véritable adhésion à la politique.

À l'instar de nombreux organismes, notamment Culture Montréal et sa recommandation une, nous recommandons de clarifier le projet de politique en précisant les objectifs et des actions précises, à tout le moins quelques actions phares mesurables et définies dans le temps, qui permettraient de concrétiser des éléments de vision et d'orientation de la politique.

Sur son financement, nous regrettons l'absence totale de mention sur le financement de la politique alors que la vitalité de la culture dépend directement de ce financement.

Quelques signaux clairs sur l'ampleur de l'enveloppe accordée à sa réalisation et sa pérennité donneraient corps aux ambitions conjointes de la ville, des organisations et des citoyens, dont les artistes et les artisans. À cet effet, nous appuyons les recommandations 2 et 4 de Culture Montréal, qui recommandent à la ville de faire preuve de leadership en reconnaissant la fragilité de l'écosystème artistique et culturel et son rôle dans le développement de Montréal, et en mobilisant les paliers de gouvernement, Tourisme Montréal et le milieu des affaires en vue d'identifier des solutions concrètes de financement.

Nous appuyons également les recommandations 2 et 3 du Conseil québécois du théâtre, à l'effet que la contribution de l'agglomération montréalaise au budget du Conseil des Arts de Montréal soit portée à 30 000 000 \$ d'ici 2030, et qui demande également à la ville davantage de prévisibilité pour le budget du CAM pour les années à venir.

Sur l'orientation 1, nous aimerions émettre une première série de commentaires concernant le patrimoine immatériel. Dans la politique précédente, le patrimoine immatériel et matériel était particulièrement valorisé, avec un objectif précis de définition structurante et des actions à mettre de l'avant. La notion de savoir-faire et des artisans en général était à ce titre beaucoup plus présente. Nous pouvons affirmer que le présent projet politique, tel que présenté, constitue un recul dans les objectifs qui aident le milieu spécifique des métiers d'art, ou du moins un statu quo et un manque de priorité clair.

La politique parle du riche passé de la ville sans en faire état dans les pages précédentes et aucune notion historique n'est présente. Enfin et surtout, le terme "artisan" ne figure à aucun endroit dans le document, ni le terme "savoir-faire". Le mot "artisan" n'est pas un terme péjoratif qui appartient au milieu économique ou vulgaire. Le mot "artisan" est un terme généreux et respectable qui appartient aussi au milieu culturel. Les artistes et artisans professionnels sont d'abord des créateurs. Ils sont aussi les propres producteurs de leurs créations et en assurent eux-mêmes la mise en marché. Ils sont ainsi, pour le plus grand nombre, des gestionnaires d'ateliers et des artistes entrepreneurs.

Ici, la principale caractéristique qui distingue les métiers d'art des autres domaines des arts et de la culture est une chaîne de création de valeur courte. Nous recommandons ainsi d'inclure de façon beaucoup plus affirmée les notions d'artisans professionnels, de savoir-faire et de patrimoine immatériel. Nous recommandons également d'inclure des objectifs spécifiques à la valorisation du patrimoine culturel et immatériel et au savoir-faire.

Par ailleurs, nous saluons l'approche transversale et territoriale de l'action culturelle comme envisagée par la ville, qui implique des liens avec d'autres politiques publiques tels que le plan d'urbanisme et de mobilité, couramment appelé le PUM. Nous recommandons de préciser davantage les liens entre le PUM et la politique de développement culturel, compte tenu des thématiques similaires concernant l'aménagement du territoire.

Sur l'orientation 1 toujours, nous saluons la volonté de la ville de faciliter les partenariats pour la culture et les acteurs du milieu. Nous saluons également le fait que l'orientation une et son objectif un mentionnent le secteur Bridge-Bonaventure comme un des secteurs en développement où il est important de planifier des apports culturels en amont en même temps que les autres composantes.

Depuis plusieurs années, le Conseil des métiers d'art du Québec et ses partenaires travaillent à la mise sur pied d'un quartier des métiers d'art dans le secteur Bridge-Bonaventure. Ces projets structurants visent, dans une perspective à la fois culturelle, touristique et d'économie résiliente, à mettre en valeur le savoir-faire des artisans, faciliter les échanges et la transmission de leurs connaissances et effectuer de la médiation culturelle auprès du grand public.

Soutenu par les différentes instances et interlocuteurs de la ville dans le cadre notamment des consultations de l'OCPM sur le PUM d'une part, sur la requalification du secteur Bridge-Bonaventure d'autre part, ou encore lors des développements pour les forces de Montréal soutenues par les partenaires impliqués directement, dont les promoteurs immobiliers, la Société immobilière du Canada, les associations de résidents, les organismes communautaires ou les écoles de formation d'art. Soutenu par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ou Culture Montréal lors des mêmes consultations publiques de l'OCPM. Soutenu également par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le MEIE dans le cadre du Fonds de signature métropole, nous croyons que cette vision d'un quartier des métiers d'art constituerait un exemple d'action porteuse, structurante et prioritaire sur l'ensemble du territoire montréalais et serait un excellent exemple de liens possibles entre la politique de développement culturel et le plan d'urbanisme et de mobilité.

Nous recommandons ainsi d'inscrire, à titre d'action porteuse, le projet de quartier des métiers d'art dans le secteur Bridge-Bonaventure.

Sur la question des quartiers, nous appuyons la recommandation de Culture Montréal à l'effet d'intégrer les services de la culture dans les instances décisionnelles des projets portés par d'autres services, tels que la démarche des quartiers inclusifs et résilients.

Sur la question des ateliers d'artistes et d'artisans, plus généralement celle de l'accessibilité à des espaces de création, nous appuyons les recommandations visant à appliquer un taux de taxe foncière réduit pour les espaces de création, permettant de pérenniser ces espaces et facilitant ainsi la rétention des artistes à Montréal.

Sur l'orientation deux, au regard des festivals et événements, nous félicitons le souhait de la ville de soutenir, je cite, "une offre abondante de programmation extérieure gratuite".

À cet effet, le Salon des métiers d'art du Québec est un événement majeur à Montréal, accueillant annuellement plus de 100 000 visiteurs. De loin le plus grand salon des produits fabriqués localement au Canada, le Salon des métiers d'art du Québec est le meilleur endroit pour rencontrer artistes et artisans professionnels des métiers d'art, dont les modèles d'affaires atteignent la plupart des objectifs de développement durable proposés par l'ONU. Sans se comparer à certains mastodontes de l'événementiel montréalais, le Salon se compare tout de même fort avantageusement à d'autres événements majeurs soutenus par le programme de soutien aux festivals et événements.

Cependant, à l'exception d'une petite partie soutenue par la SODEC, le Salon est entièrement financé par les artisans eux-mêmes. Il n'est pas admissible à un soutien structurant de la ville, d'une part en raison de la dénomination "salon", d'autre part en raison de la perception d'une activité purement économique, alors

que nous venons de démontrer que les métiers d'art appartiennent également aux arts et à la culture. Ainsi, nous recommandons d'inscrire à titre d'exemple d'action une révision des critères d'admissibilité aux programmes de soutien aux festivals et aux événements culturels. Par exemple, en reconnaissant l'admissibilité des événements soutenus par la SODEC et une majoration significative des enveloppes qui leur sont dévolues.

Nous saluons également, dans l'orientation 2, la volonté de consolider la mission des maisons de la culture, ce qui me permet de terminer avec une dernière recommandation sur l'orientation 3. Nous applaudissons la volonté de la ville d'être, je cite, "un diffuseur exemplaire" en augmentant certains budgets de programmation des maisons de la culture pour rester en adéquation avec le milieu et offrir une rémunération conforme aux associations professionnelles. Nous recommandons ici de clarifier cet objectif en affirmant le respect d'une rémunération minimale selon les ententes collectives ou les pratiques reconnues de paiement du droit d'auteur et des droits d'exposition des artistes qui sont présentés dans les structures de diffusion municipale, incluant les maisons de la culture, mais aussi, sans s'y restreindre, les bibliothèques et les événements organisés par la ville.

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie pour l'intervention et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Serge Sasseville	<p>Je regarde la définition de métier d'art dans la Loi sur le statut professionnel des artistes, etc. Les créateurs de mode sont considérés comme des artisans versus cette loi-là, vous représentez donc aussi les créateurs et créatrices de mode?</p> <p>Je connais bien le milieu de la mode, il y a de nombreux grands designers qui ferment boutique dans la métropole. Si je comprends bien, ils sont entre deux chaises ?</p>
Virginie Journeau	Merci, j'aimerais vous entendre sur la dernière orientation concernant les droits d'auteur, pourriez-vous clarifier?
Anne-Marie Sigouin	Merci pour votre présentation, tout était très clair. J'ai particulièrement apprécié votre solidarité avec d'autres organismes qui sont venus présenter des recommandations à la Commission, ça vient témoigner d'une grande solidarité de milieu culturel montréalais dans toutes ces expressions. Je retiens également l'invitation que vous faites à la Ville de créer des liens entre la Politique de développement culturel et le Plan d'urbanisme et de mobilité qui est en cours d'élaboration. Nous allons porter attention à ces points dans l'élaboration de nos recommandations.
Jocelyn Pauzé	Merci pour la qualité de la présentation. Je suis frappé par la comparaison du nombre de mots entre la Politique précédente et celle-ci. La précédente Politique était plus segmentée, alors que l'actuelle propose une vision plus transversale. C'est une vision très porteuse qui indique qu'on apporte une grande importance à la culture à Montréal durant les prochaines années. Vous questionnez le fait que l'aspect financier est moins présent dans la Politique, ceci s'explique par le fait qu'elle sera suivie d'un plan d'actions dans lequel il y aura plus de détails. Ce n'est donc pas absent, on n'est juste pas rendu à cette phase-là.

Le président remercie les représentants du Conseil des métiers d'art du Québec puis invite les prochains intervenants.

- Table de concertation culturelle Villeray Parc-Extension

Gunther Gamper, coordonnateur général, et Jean-François Leclerc, secrétaire du conseil d'administration, procèdent à la présentation de leurs observations contenues dans leur [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Marie-Claude Baril	Merci, c'était très intéressant, je ne connaissais pas les tables de concertation culturelles, vous êtes sûrement un vecteur important de cohésion sociale. À RDP-PAT aussi nos quartiers sont très différents, je pense qu'on gagnerait à avoir une table de concertation culturelle. Combien il y a-t-il de tables de concertation culturelle à Montréal ? Parmi les autres tables partielles, combien il y en a-t-il?
Anne-Marie Sigouin	J'avais la même question. À l'origine, la création des premières tables de concertation culturelle, est-ce que la bougie d'allumage est très différente d'une à l'autre ? Est-ce qu'il y a une volonté d'en avoir dans tous les arrondissements ou ce sont des processus assez ponctuel et uniques ?
Jocelyn Pauzé	Ce qu'on ressent dans votre exposé, c'est l'importance de la reconnaissance de la vitalité culturelle locale, la reconnaissance des différents partenaires comme les tables de concertation culturelle. Ça vient rejoindre l'esprit du deuxième objectif de la Politique qui est d'impliquer la population et les partenaires locaux dans le développement culturel de leur territoire, ceci-dit devrait-on nuancer ou préciser, nous l'évaluerons dans l'élaboration des recommandations. On se rejoint dans l'importance de la vitalité culturelle dans les quartiers et arrondissements. Le plan d'action viendra préciser plusieurs éléments comme l'échéancier.

Le président M. Jocelyn Pauzé, remercie les représentants de la Table de concertation culturelle Villeray Parc-Extension, puis annonce une pause.

- Pause -

3.3 Audition et dépôt des mémoires et opinions (2ième partie)

Le président décrit le déroulement de la séance consacrée à l'audition des mémoires et opinions. Il rappelle quelques consignes aux personnes qui prendront la parole et invite la première intervenante à l'horaire.

- ELAN (English Language Arts network)

Miranda Castravelli, directrice générale, et Nick Maturo, directeur des programmes, prend la parole pour présenter les observations contenues dans leur [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Jocelyn Pauzé	<p>Vous parliez de la reconnaissance des artistes, nous ne sommes pas loin dans la Politique, avec la reconnaissance de la valeur culturelle du cœur culturel que sont les artistes et artisans francophones et anglophones de Montréal. On inclut dans la Politique l'ensemble de la population et l'ensemble de diversité culturelle qui fait la richesse culturelle de notre ville. Peut-être devrions-nous davantage préciser et nuancer ce point dans la Politique. Fondamentalement, cette Politique est aussi une reconnaissance de l'importance du travail des artistes et artisans. Nous vous entendons bien, peut-être devrions-nous préciser davantage.</p> <p>En ce qui concerne le point que vous avez soulevé au sujet de l'importance d'avoir des échéances, il faut dire que c'est une Politique qui sera accompagné d'un plan d'action où il y aura plus de détails sur sa mise en œuvre et l'échéancier. Il s'agit d'une Politique qui va s'étendre sur cinq ans.</p>

Le président remercie les personnes représentantes d'ELAN et les invite à suivre le 4 février prochain la présentation publique des recommandations de la Commission, puis il invite les prochaines personnes intervenantes.

- [Groupe de 15 théâtres anglophones](#)

Luciana Burcheri, productrice pour le Centre Segal, accompagnée de Rahul Gandhi de la Quebec Drama Federation, et d'Alan Wrenshall de la Playwrights Workshop Montreal, représentant 15 organisations théâtrales anglophones (Quebec Drama Federation + Centre Segal + Theatre Centaur + Playwrights Workshop Montreal + Black Theatre Workshop + Teesri Duniya Theatre + Scapegoat Carnival + Geordie Theatre + Repercussion Theatre + Imago Theatre + Infinitheatre + Theatre Porte Parole + Talisman Theatre + Hudson Village Theatre + Youthatre), prend la parole pour présenter les observations contenues dans leur [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention riche et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Enrique Machado	<p>Merci pour votre présentation. Vous dites que les artistes quittent Montréal en raison du manque d'argent, de théâtre, etc. Ce n'est pas une réalité unique à Montréal, je suis convaincu que dans les autres villes ils connaissent la même réalité. Où vont ces artistes? Quittent-ils la vie artistique?</p>

Serge Sasseville	Est-ce qu'une grosse partie du problème vient du fait que votre mode d'expression artistique ne soit pas en français? C'est contradictoire car la population anglophone et allophone a beaucoup augmenté, c'est ce que je constate sur le terrain, notamment dans mon secteur. Il y a un accroissement de votre clientèle.
Jocelyn Pauzé	Je note la question des espaces culturels abordables, l'importance d'avoir des espaces disponibles. C'est un grand défi et il y a des gestes importants qui ont été posés dans cette ligné-là notamment dans les maisons de la culture, dont les nouvelles comme l'espace rivière. Il y a un parallèle avec la Politique de la vie nocturne, notamment e qui a été annoncé par rapport aux salles de spectacle. C'est la multiplication des gestes qui va contribuer à venir vous épauler. Est ce qu'il y en faut plus ? Bien sûr que oui, mais on partage une communauté de pensée, c'est important d'investir dans ces lieux. On a posé des gestes importants, la Politique et le table de bord qui vont en suivre vont permettre d'aller dans cette voie-là.

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie les personnes représentantes du groupe de 15 théâtres anglophones et les invite à l'adoption publique des recommandations de la Commission le 4 février prochain, puis invite le prochain intervenant.

- Marc Lambert, Citoyen

Le président souligne que c'est un dossier très intéressant parce que la Commission reçoit des organismes pan-montréalais, des organismes locaux, mais également des citoyens et citoyennes.

Marc Lambert, citoyen, prend la parole pour présenter les observations contenues dans son [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention claire et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Jocelyn Pauzé	Nous sentons la passion que vous avez pour ce lieu. On sait que c'est un lieu très important pour accueillir les musicien-nes d'ici et d'ailleurs. Je salue votre démarche de venir nous en entretenir.
Anne-Marie Sigouin	Je vous remercie, c'était très touchant, vous nous faites prendre la mesure de la perte que représente l'incendie de la Chapelle et les impacts de la fermeture et tout ce que ça touche. Vous parlez d'un plan quinquennal pour la réouverture et nous sommes sensibles à votre demande. De votre côté, est-ce que vous dessinez certains jalons de ce plan sur cinq ans ? Êtes-vous au courant de certaines initiatives qui auraient pu avoir déjà commencé à prendre forme ?
Jocelyn Pauzé	On sait que c'est un bâtiment qui a une valeur patrimoniale exceptionnelle, une chose est sûre c'est qu'il mérite une restauration à la hauteur. La Commission a un pouvoir de recommandation, une fois que le rapport est déposé, c'est l'Administration qui prend des décisions C'est sûr que votre présentation sera considérée dans l'élaboration des recommandations de la Commission.

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie le citoyen et l'invite à l'adoption publique des recommandations le 4 février prochain, puis il invite les prochaines personnes intervenantes.

- Théâtre Aux Écuries

Marcelle Dubois, directrice générale et co-artistique du théâtre Aux Écuries et directrice générale et artistique du Jamais Lu, et Mikaël Vitali, directeur administratif du théâtre Aux Écuries et Jamais Lu, prennent la parole pour présenter les observations contenues dans leur [opinion écrite](#). Ces personnes représentantes indiquent prendre également la parole au nom des cinq compagnies résidentes du Théâtre Aux Écuries (Le Jamais Lu, le Théâtre I.N.K., le Théâtre de la Pire Espèce, Les Productions Menuentakuan et Système Kangourou).

Le président remercie pour l'intervention et le témoignage très touchant et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Jocelyn Pauzé	Je vous remercie, votre intervention est très éclairante sur les défis qui sont devant nous et qu'on doit adresser. Nous avons posé des gestes importants au cours des dernières années. Devrions-nous en faire plus? Oui. Est-ce que les gouvernements provincial et fédéral devraient en faire plus? Absolument. Certes, nous sommes une partie de la solution. C'est pour cette raison que qu'il y a le projet de Politique, c'est une priorité essentielle pour notre Administration. Nous avons un pouvoir de recommandations comme Commission et nous allons faire des recommandations connectées sur l'ensemble de la soixantaine d'opinions que nous aurons entendues.
Marie-Claude Baril	Merci beaucoup pour le témoignage fort éloquent. J'ai aimé la façon d'aborder la mutualisation, comment pourrions-nous vous soutenir dans les efforts de mutualisation ? Est-ce que vous avez des exemples concrets ?
Serge Sasseville	Point d'information, il y a des gens qui se désolaient de la disparation d'espaces culturels au Centre Sanaaq, je veux souligner que le Centre Sanaaq aura une salle de spectacle polyvalente de 250 places. On est toujours en ligne avec l'échéancier, l'ouverture au public est prévue au printemps 2025.

Le président remercie les personnes représentantes du Théâtre Aux Écuries, les invite à faire parvenir leur opinion par courriel et invite les prochaines personnes intervenantes.

- Quartier des arts du cirque

Charles-Mathieu Brunelle, directeur général, accompagné de Pascale Demers, directrice adjointe, résume des observations contenues dans leur [opinion écrite](#) à l'aide d'une [projection à l'écran](#).

Le président remercie pour l'intervention riche et synthétique et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Anne-Marie Sigouin	Merci pour la présentation, c'est très emballant comme vision. Je veux vous amener sur un aspect spécifique, vous avez mentionné que le quartier comprendrait un espace pour les collections montréalaises, pourriez-vous développer?
Jocelyn Pauzé	On sait combien Saint-Michel est une communauté très mobilisée autant au niveau citoyen que des organismes, c'est un tissu social tissé serré. J'apprécie que vous soyez dans une approche très transversale en parlant de culture, de développement social, en parlant des QIR, et du logement. C'est une approche qui sert bien la culture, de voir tout ça en écosystème. Quand on parle d'avoir des logements de qualité, on sait que ça dessert nos artistes et artisans et ça fait des quartiers qui sont davantage complets. Merci pour la richesse des propos et la qualité de la vision. Au sujet des QIR, la Commission n'a pas le pouvoir de déterminer que Saint-Michel soit un QIR, mais la Commission a un pouvoir des recommandations. La Commission prendra en compte toutes les opinions reçues dans l'élaboration des recommandations et c'est l'Administration qui prendra des décisions pour la suite des choses.

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie les personnes représentantes du Quartier des arts du cirque

À 12h39, il annonce l'ajournement des travaux de la Commission jusqu'à 14h.

- Ajournement -

Présences : Jocelyn Pauzé, président
Conseiller de la Ville, Rosemont–La Petite-Patrie
Dimitrios Jim Beis, vice-président
Maire d'arrondissement, Pierrefonds-Roxboro
Marie-Claude Baril, membre
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Virginie Journeau, membre
Conseillère de la Ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Enrique Machado, membre
Conseiller d'arrondissement, Verdun
Mindy Pollak, membre
Conseillère d'arrondissement, Outremont
Serge Sasseville, membre
Conseiller de la Ville, Ville-Marie
Anne-Marie Sigouin, membre
Conseillère d'arrondissement, Sud-Ouest

Absences :
Marie Potvin, membre

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs
et au Bureau de la présidence du conseil
275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
<https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>

3.3 Audition et dépôt des mémoires et opinions (3ième partie)

La séance reprend à 14 h 01. Le président accueille les participants et participantes de l'après-midi, puis invite ses collègues commissaires à se présenter. Il excuse l'absence cet après-midi de Marie Potvin.

Le président décrit le déroulement de la séance consacrée à l'audition des mémoires et opinions. Il rappelle quelques consignes aux personnes qui prendront la parole et invite les premières personnes intervenantes à l'horaire.

- ADISQ

Ève Paré, directrice générale, accompagnée de Simon Claus, directeur aux affaires publics, procède à la présentation des observations contenues dans leur [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Serge Sasseville	Votre mémoire est de la musique à mes oreilles. Je suis d'accord avec toutes vos demandes. Quel serait le principal enjeu du milieu de la musique qui devrait être priorisé dans une politique culture de Montréal.
Dimitrios Jim Beis	Merci pour vos propositions très concrètes qui s'arriment aux champs de compétence de la Ville. De manière générale que pensez-vous de la place accordée par la Ville à la musique montréalaise dans les lieux culturels, par exemple les titres disponibles dans les collections municipales ou aux artistes programmés dans les maisons de la culture. Avec plusieurs partenaires, vous appelez la Ville à assouplir certains de ses règlements pour faciliter l'organisation d'événements et le développement des lieux de diffusion, la Ville a pris conscience de l'urgence d'agir après la fermeture de La Tulipe, quelles modifications suggérez-vous pour les commandites ? Vous proposez des voies très intéressantes de diffusion de la musique locale dans les lieux publics pour augmenter la découverte parmi l'ensemble de la population. C'est important que les initiatives de ce genre représentent toute la diversité de la musique montréalaise quelle que soit la langue. Seriez-vous prêt à collaborer avec la Ville pour élaborer des listes de lecture à diffuser dans ces lieux qui seraient représentatives de la diversité montréalaise ?
Virginie Journeau	Le public des jeunes (16-24 ans), quel pourcentage le public jeunesse représente-t-il historiquement dans l'ensemble du public ?
Marie-Claude Baril	J'aime beaucoup l'angle que vous amenez avec les jeunes. Il y a les 16-24 ans, mais aussi l'école, comment on peut amener la musique à l'école. En tant qu'ancienne enseignante de musique à l'école primaire, je sais qu'il y a des

	efforts qui sont faits, mais on peut aller plus loin en amenant des outils pour les enseignant-es, mais là on s'égare de ce que le municipal peut faire. Est-ce que vous pourriez nous en dire plus sur les collaborations entre les entreprises musicales ?
Mindy Pollak	Remarquez-vous une hausse de personnes qui consomme la musique depuis la fin de la pandémie? Avez-vous un <i>breakdown</i> de statistiques par quartier montréalais pour savoir plus spécifiquement ?
Serge Sasseville	Je veux revenir sur le fait que l'ADISQ n'a pas de proposition précise sur la réglementation, est-ce que vous vous êtes penché sur le concept d'agent de changement tel qu'adopté par plusieurs métropoles culturelle à travers le monde, à mon avis il est mal défini dans le projet de Politique. Ce concept, de la façon dont il est accepté mondialement, c'est un principe selon lequel de quelqu'un qui s'installe dans un milieu doit accepter les activités qui sont déjà en place. Est-ce que c'est un concept sur lequel l'ADISQ se penche ?
Jocelyn Pauzé	Je souligne votre première présence dans une consultation des Commissions permanentes. Cela démontre combien la culture est importante pour Montréal et ses acteurs. Très touché par ce que vous relevez au niveau de la jeunesse, comment on peut aller les chercher dans la diffusion culturelle, notamment au niveau de la musique. On sait que la musique francophone est un des constituants de l'identité montréalaise, il y a eu un des financements de plus pour les festivals l'an prochain, il y a également les investissements qui sont faits dans les maisons de la culture. Très intéressé par ce que vous soulevez sur comment rejoindre les jeunes, notamment les garçons dans les centres sportifs. C'est effectivement une belle façon d'aller les rejoindre. Il y a des choses qui se font déjà, d'autres chose ont été annoncées et on peut aller encore plus loin.

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie les personnes représentantes de l'ADISQ et les invite à la présentation des recommandations de la Commission le 4 février prochain et puis il invite les prochaines personnes intervenantes.

- Regroupement des musées d'histoire de Montréal

André Delisle, président, Martine Couillard, cheffe des relations gouvernementales et institutionnelles au Musée McCord Stewart, et René Binette, conseiller aux projets stratégiques et ex-DG de l'Écomusée du fier monde procèdent à la présentation des observations contenues dans leur [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Marie-Claude Baril	Merci pour la présentation, j'aimerais vous féliciter pour la création du festival d'histoire de Montréal qui existe depuis 4 ans, vous dites qu'en 2024 vous n'avez pas eu de financement, les autres années par quel programme ou projet avez-vous réussi à avoir du financement ?

Dimitrios Jim Beis	<p>Merci pour la présentation. Vous parlez d'un programme de valorisation de l'histoire et de soutien récurrent. Avez-vous une idée du montant annuel nécessaire ?</p> <p>La signalisation dans les métros, il n'y en a que le métro Place des arts où on fait la valorisation de l'histoire à ma connaissance, pensez-vous que le métro a le potentiel d'être un lieu d'interprétation et de valorisation de l'histoire ?</p>
Anne-Marie Sigouin	<p>C'est un plaisir de vous entendre, j'aime beaucoup la phrase dans votre opinion « tant qu'il y a de vie il y a de l'histoire », bravo pour le festival d'histoire de Montréal, on vous entend sur les ressources nécessaires pour que cela se poursuive, c'est un souhait qui est partagé et il faut se pencher sur comment y arriver. Sur un projet de signalisation, si je me fais l'avocat du diable, nous sommes à l'air du numérique, tout le monde à un téléphone en main, mais il y a une fracture numérique pour différents publics, j'aimerais vous entendre sur le besoin qui sous-tend ce projet de signalisation ?</p> <p>Vous parlez donc d'une seule voix pour ce volet-là.</p>
Jocelyn Pauzé	<p>Merci pour la richesse d'opinion, est-ce que le festival d'histoire de Montréal est constitué comme OBNL ?</p> <p>Nous déposons à l'administration nos recommandations, il y aura un tableau de bord qui va comprendre différentes mesures et actions qui suivra la Politique. Évidemment on souhaiterait tous que toutes les actions soient mise en place la première année de la Politique, mais c'est un plan quinquennal, le tableau de bord sera réparti sur cinq années. Merci de vos commentaires en lien avec la signalisation. Dans votre mémoire, vous parlez en métro, mais également de la mobilité active, comment vous verriez ça en termes de signalisation ? Par exemple aux abords du REV Saint-Denis.</p>

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie les personnes représentantes du Regroupement des musées d'histoire de Montréal, puis invite le prochain intervenant.

- Théâtre du Nouveau Monde

Geoffrey Gaquère, codirecteur général et directeur artistique, prend la parole pour présenter les observations contenues dans leur [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention claire et passionnée et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Serge Sasseville	<p>Merci de votre présentation. J'aimerais vous entendre davantage sur deux enjeux auxquels le TNM est confronté et mis de l'avant de votre présentation : la crise des médias et les problèmes de sécurité dans le Quartier des spectacles.</p>
Jocelyn Pauzé	<p>Merci encore pour la franchise des propos, il faut adresser les choses et vous le faites très clairement. La question de la non-indexation du budget du CAM en</p>

2025 soulève des préoccupations, nous l'entendons, il faut aussi se souvenir d'où on vient en termes de budget pour le CAM. En 2000, leur premier budget était de 5.8 M\$, et en 17 ans il y a eu une augmentation de 5.8M\$ sur 17 ans. À l'arrivée de l'administration que je représente en 2017, sur quatre ans on aura augmenté de 5.9M\$ donc en quatre ans, on a fait ce qui a été fait sur 17 ans auparavant. Je pense que c'est un bond majeur. Je ne dis pas qu'il faut arrêter là. Quand on se compare avec d'autres villes, il faut voir d'autres aspects. Toronto, qui va passer à 35 M\$, il faut aussi recadrer au niveau de la population. Vos propos c'est important pour continuer le travail. C'est aussi important de voir d'où l'on vient, pour mieux savoir où l'on va pour les préoccupations en lien avec les enjeux sociaux que nous avons au centre-ville. Vos propos sont bienvenus, il y a des choses déjà en place, ça fait partie de la solution, est-ce que c'est parfait ? Non. Est-ce que ça progresse ? Oui. Est-ce que ça pourrait progresser davantage? Absolument. Ces audiences servent justement à recueillir les idées et les opinions. Pour cela je vous en remercie. Ça va être important de considérer tout ça dans l'élaboration des recommandations.

Le président Jocelyn Pauzé, remercie le représentant du TNM, puis annonce une courte pause.

- Pause -

3.4 Audition et dépôt des mémoires et opinions (4ième partie)

Le président décrit le déroulement de la séance consacrée à l'audition des mémoires et opinions. Il rappelle quelques consignes aux personnes qui prendront la parole et invite la première intervenante de la dernière partie à l'horaire.

- Association des compagnies de théâtre (ACT)

Joanie Roy, directrice générale, accompagnée de Daniel d'Amours, vice-président, procède à la présentation des observations contenues dans leur [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention très concrète et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Virginie Journeau	Merci, très intéressant. Oui, il faut plus de financements, mais vous avez aussi amené des aspects très concrets des compagnies théâtre que vous représentez, notamment concernant les arrondissements. Formation en EDI pour mieux accueillir les artistes issues des communautés culturelles, je sais qu'on a l'objectif d'augmenter la représentation de ces artistes au sein de nos maisons de la culture, pourriez-vous élaborer plus sur l'idée de mieux les accueillir au niveau de notre personnel ?
Jocelyn Pauzé	Précise que EDI veut dire équité, diversité et inclusion. Merci pour la richesse du propos, votre mémoire était très constructif et on vous sent dans un esprit de collaboration, vous avancez des choses très concrètes qui viennent vous

	toucher dans votre quotidien. C'est très précieux. Vous mettez de l'avant des aspects dont on a moins entendu. Tout le monde parle de financement et c'est correct, mais vous avez nommé d'autres formes de soutien que la municipalité et arrondissements peuvent apporter notamment au niveau du soutien technique, des locaux et du matériel. C'est des formes de soutien auxquels on pense moins mais qui sont toute aussi importantes et essentielles. On sait combien dans le milieu culturel, ces éléments peuvent faire une différence.
--	---

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie la représentante de l'Association des compagnies de théâtre, puis invite le prochain intervenant.

- Association des Sociétés de Développement Commercial (SDC) de Montréal

Sébastien Ridoin, directeur général, procède à la présentation de leur [opinion](#) à l'aide d'une [projection à l'écran](#).

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie pour l'intervention et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Dimitrios Jim Beis	Merci, c'est beaucoup d'informations. Concernant la deuxième recommandation pour intégrer le tourisme culturel dans la stratégie culturelle, vous avez donné quelques exemples. Avez-vous d'autres informations pour nous aider à comprendre ce que c'est exactement ?
Jocelyn Pauzé	Merci pour la richesse du contenu, on voit que c'est un travail de longue haleine. Vous avez parlé de la réglementation à ajuster dans les arrondissements en lien avec la préservation des lieux de diffusion, je crois que la Politique de la vie nocturne sera un outil pour aider dans ce sens-là. C'est un début et nous devons nous pencher sur d'autres éléments, car c'est souvent une variété de solutions qui sont nécessaires.

Le président, Jocelyn Pauzé, remercie le représentant de l'Association des SDC de Montréal et l'invite à la présentation des recommandations de la Commission le 4 février prochain, puis il invite les dernières personnes intervenantes.

- Groupe de 14 festivals indépendants de Montréal

Sandra O'Connor, codirectrice générale et directrice administrative, Festival TransAmériques, et Philippe U. del Drago, directeur général et artistique du Festival international du film sur l'art; qui représentent un groupe de 14 festivals indépendants de Montréal (Cinéma, Festival International du Film Black de Montréal, Festival Haïti en Folie, POP Montréal, Festival international du Film sur l'Art, Rencontres

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs
et au Bureau de la présidence du conseil
275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000

<https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>

internationales du documentaire de Montréal, Montréal Complètement Cirque, Art Souterrain, Montréal Complètement Cirque, MUTEK, Festival TransAmériques, Festival du Nouveau Cinéma, Festival International Nuits d'Afrique, Festival Quartiers Danses, MOMENTA Biennale de l'image), procèdent à la présentation des observations contenues dans leur [opinion écrite](#).

Le président remercie pour l'intervention riche en contenu et recherche et ouvre la période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Jocelyn Pauzé	Je retiens certains éléments comme l'engagement envers les artistes au même titre que la langue française ou envers les peuples autochtones. Un répertoire de lieux par arrondissement, est-ce que ça existe ? Pas certain, Est-ce que ça peut se faire ? Probablement, ça vaut la peine d'être regardé. Vous mentionniez qu'on ne peut pas plus travailler en silo, c'est exactement l'esprit de ce projet de Politique, c'est pour ça qu'on propose une vision transversale. La Politique précédente était plus segmentée et elle a apporté des bonnes réussites, mais maintenant on doit avoir une plus grande synergie et transversalité avec les acteurs et actrices du milieu, mais également ici dans les services centraux. Que la culture ne soit pas que l'affaire du Service de la culture, mais l'affaire de tous les services centraux et en arrondissement. Vous mentionnez une déception de ne pas voir une stratégie pour adresser la crise au niveau des festivals, mais c'est un Politique, un tableau de bord et des mesures en découleront. La question internationale que vous avez soulevée, elle a quand même une belle figure dans le projet de Politique r avec l'orientation 4 et les trois objectifs sous-jacents où on vient parler de Montréal comme métropole culturelle internationale, est-ce que ça peut être bonifier? Assurément, mais c'est déjà présent. Pour le financement du CAM, on vous entend bien, il faut se rappeler qu'il y a eu un effort substantiel, et je pèse mon mot substantiel en 2017 et 2021 un grand bout de chemin a été fait, est-ce qu'il faut aller plus loin ? Certainement.
Serge Sasseville	Vous représentez 14 festivals assez différents les uns les autres. Vous présentez des enjeux communs et ceux spécifiques au FTA. Est-ce qu'il y a des enjeux spécifiques aux autres festivals à votre connaissance et qui ne font pas partie des enjeux communs ? Dans d'autres secteurs, nous avons eu des membres d'association qui sont venus présenter leurs enjeux spécifiques. Je regardais les autres présentations et il y a aucun des festivals que vous représentez aujourd'hui qui vient, donc il y a votre présentation au nom des 14 festivals, mais il y a juste les enjeux communs, mais je pense que ce serait important qu'on connaisse aussi les enjeux spécifiques à chacun des 14 festivals.

Le président Jocelyn Pauzé, remercie les personnes représentantes du groupe de 14 festivals indépendants de Montréal et les invite à l'adoption publique des recommandations de la Commission le 4 février prochain.

4. Clôture de l'assemblée

M. Jocelyn Pauzé remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de venir présenter à la Commission. Il remercie également les personnes qui ont travaillé à la bonne marche de la séance, dont le personnel du Greffe, incluant les coordonnatrices, le personnel technique et logistique. Il termine en remerciant les commissaires pour leurs interventions riches et constructives.

M. Jocelyn Pauzé rappelle que les opinions écrites sont disponibles sur la [page web](#) de la consultation et qu'elles peuvent être transmises à la Commission jusqu'au 15 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h23.

APPROUVÉ LE : 4 février 2025

ORIGINAL SIGNÉ

Jocelyn Pauzé
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Mélissa Côté-Douyon
Coordonnatrice - soutien aux
commissions permanentes